

Le budget—M. Kristiansen

l'attention de la plupart d'entre nous que les exigences à long terme de notre pays et de notre principale industrie, compte tenu de son apport à l'économie canadienne. Un article a paru dans le *Globe and Mail* de Toronto du 11 février 1984, sous le titre «L'étude sur l'industrie forestière en Colombie-Britannique révèle des mises à pied généralisées. On prévoit des mises à pied en C.-B.» Le *Sun* de Vancouver du même jour titrait un article: «Les forêts sacrifiées». Voici ce qu'on pouvait lire dans cet article:

Ottawa et Victoria ont «signé l'arrêt de mort» des forêts de la Colombie-Britannique, menaçant ainsi plus de 60,000 emplois . . .

Dans le *Sun* de Vancouver cette fois du 10 février 1984, on pouvait lire «Ottawa prévoit une catastrophe dans les forêts», et «Un reboisement insuffisant risque d'être catastrophique». Enfin, le *Sun* du 19 novembre 1983 publiait un article intitulé: «L'aide au reboisement des forêts: la situation est catastrophique». Dans cet article, on disait que le Canada dépense davantage à l'étranger pour favoriser les programmes de reboisement d'autres pays que nous ne consacrons à nos propres ressources. L'Association des entrepreneurs en sylviculture de l'Ouest a publié en janvier 1984 un communiqué intitulé «Les crédits fédéraux alloués aux forêts diminuent». Voici ce qu'on pouvait lire dans cet article:

A toutes fins utiles, la Colombie-Britannique est sortie perdante d'un programme de partage des frais de 60 millions de dollars avec le gouvernement fédéral. L'argent devait servir à rattraper le retard en matière d'activités de reboisement: remettre en état et planter 600,000 hectares des endroits les plus mal reboisés de la province.

Le *Sun* de Vancouver du 18 février 1984 publiait en gros titre: «On viole les forêts, selon un professeur». On disait également dans le *Sun* du 8 février 1984: «Le projet de reboisement des forêts mis en veilleuse pour un an». Cette décision aura des effets tout à fait dévastateurs sur l'emploi et la qualité de vie des habitants de la province. Un autre gros titre du *Mail Times* énonçait: «Suppression probable des subventions au secteur forestier». Dans le *Sun* de Vancouver du 9 février 1984, on pouvait lire la manchette suivante: «Le gouvernement met en jeu l'avenir des forêts de la C.-B.», c'est-à-dire à la fois le gouvernement fédéral et celui de la province. Un article intitulé: «Waterland accusé d'avoir supprimé 500 emplois» qui a paru dans le *Sun* du 4 février 1984 disait:

Les forestiers professionnels et le plus important syndicat du secteur forestier de la C.-B. s'en sont pris au ministre des Forêts, Tom Waterland, vendredi, pour avoir supprimé plus de 500 emplois dans son ministère.

Le 3 février, la *Presse canadienne* rapportait cette affaire en ces termes, monsieur le Président:

Le ministère des Forêts de la province supprimera 506 postes le 1^{er} avril pour atteindre son objectif qui est de réduire ses effectifs de 25 p. 100, soit à 4,145, a déclaré le ministre des Forêts, Tom Waterland, vendredi.

M. Waterland a dit que ses employés avaient eu le choix de prendre une retraite anticipée, une retraite volontaire, et de toucher l'indemnité de cessation d'emploi ou d'être muté à un autre poste au ministère des Forêts ou dans un autre ministère où il y aurait des postes vacants.

Selon M. Waterland, 316 emplois seront supprimés dans 46 bureaux régionaux, 100 postes dans les six bureaux de district et 90 postes au siège du ministère.

Ces suppressions de poste n'auront pas lieu dans une direction particulière du ministère, selon M. Waterland, mais dans l'ensemble du ministère.

Selon ce ministre, auquel on a constamment reproché de ne pas avoir suffisamment d'employés qualifiés pour assurer un minimum de gestion forestière dans la province, sans parler de rattraper le retard qu'accuse le programme de reboisement, la

réduction de ses effectifs de 25 p. 100 dans le secteur des services, y compris l'élimination de l'école de foresterie, n'aura aucune répercussion. Le ministre a le culot de dire que les gens peuvent être mutés à d'autres postes au ministère. C'est tragique, monsieur le Président, tout à fait tragique. Et la politique du gouvernement d'Ottawa n'est d'aucun secours.

Je puis comprendre le sentiment de frustration de certains ministres fédéraux qui, je crois, se sont sincèrement et à juste titre efforcés de promouvoir la sécurité de cette industrie et des gens qui en dépendent. Mais, qu'ils soient ministres du gouvernement libéral actuel ou de l'ex-gouvernement conservateur de M. Clark, ils ne sont d'aucun secours s'ils suppriment des programmes parce que nous avons en Colombie-Britannique un gouvernement inconscient qui est en train de détruire l'industrie forestière de cette province. Et cela n'aide absolument personne que le gouvernement fédéral s'en prenne aussi à l'industrie forestière.

Un autre article du *Daily News* de Nelson s'intitule: «Des mises à pied au ministère des Forêts font du tort à la ville». Dans ma propre ville qui ne compte que 9,000 habitants, cinquante personnes ont été mises à pied. Cela ne veut pas seulement dire que cinquante familles vont se trouver dans une situation difficile, ni que le localité de Nelson qui a déjà un taux de chômage de 30 à 40 p. 100 va être en difficulté; cela signifie qu'aucune mesure concrète ne sera prise pour renouveler et revaloriser l'une des régions forestières les plus dévastées de la Colombie-Britannique. Nos forêts ont été dépeuplées sans interruption depuis près d'un siècle et il ne se fait à peu près rien en fait de reboisement. Les gouvernements tant fédéral que provincial viennent ensuite se plaindre de ce qu'ils n'ont pas l'argent nécessaire pour faire le travail. D'autres nouvelles nous parviennent.

• (1650)

Voici un extrait d'un article publié le 17 février dernier dans le *Daily Times* de Trail, émanant aussi de la Presse canadienne et intitulé: «D'après l'ombudsman, les contribuables font les frais d'un travail salopé»:

La société British Columbia Forest Products Ltd. a réalisé des millions de dollars à partir de projets exempts d'impôt à cause du mauvais travail du ministère provincial des Forêts, a dit jeudi l'ombudsman, M. Karl Friedmann.

Et les calculs à peu près des évaluateurs du ministère ont coûté à six petites entreprises indépendantes de 4.5 à 6.3 millions de dollars, les acculant «au bord du désastre financier», . . .

L'ombudsman provincial, M. Karl Friedmann, a ajouté:

«Comme le bois n'était pas mesuré, la compagnie bénéficiant de concessions domaniales n'a jamais été obligée de payer, de sorte que des millions de dollars n'ont pas été perçus.»

Friedmann a dit que le ministère n'enverrait probablement pas de facture à la compagnie parce que la B.C. Forest Products a bien fait savoir qu'elle ne voulait pas payer et que l'y obliger serait contraire à l'esprit et à l'objet de la loi sur les forêts.

Je cite encore ici M. Friedmann:

«Cela prouve hors de tout doute que le ministère ne gère pas les ressources forestières de la province dans l'intérêt public.»

Voilà ce qu'a dit l'ombudsman provincial de la Colombie-Britannique après avoir pris connaissance des résultats d'une enquête approfondie.

Le *Sun* de Vancouver clamait en grosses lettres le 29 février dernier: «Des droits non payés d'une valeur de 750 millions de dollars au cours des cinq dernières années». Cette accusation, faite à l'Assemblée législative et rapportée dans le *Sun* de